



# Keleier Forest Landerne

Bulletin mensuel d'information de La Forest-Landerneau

N°416

MARS 2016/ Miz Meurzh



Les annonces pour le bulletin d'avril sont à déposer en mairie par courriel pour le jeudi 24 mars

## Mairie :

Tél : 02 98 20 21 43

Courriel : [mairie@la-forest-landerneau.fr](mailto:mairie@la-forest-landerneau.fr)

Fax : 02 98 20 32 44

Internet : [www.la-forest-landerneau.fr](http://www.la-forest-landerneau.fr)

## Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30

Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

Samedi : 9 h – 11 h

## Bibliothèque :

Tél : 02 98 20 39 57 Courriel : [bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr](mailto:bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr)

## Heures d'ouverture

Mardi 16h30/18h30, jeudi 16h30/18h30, samedi 10h30/12h30

## Service des Eaux et de l'assainissement

Service Client 02.77.62.40.00 de 8h à 20h du lundi au vendredi

**Urgences techniques : 02 77 62 40 09**

(24 heures sur 24, 7 jours sur 7)

## Permanences du Maire et des Adjointes

Yvon BESCOND, Maire ..... le mardi de 11h à 12h – le vendredi de 17h à 18h

Roland GUILLON (Finances-Administration Générale) ..... le jeudi de 19h00 à 20h00

Gisèle HALLEGOUET (Ecole-Enfance-Jeunes) ..... le mardi de 18h00 à 19h00

Michel BARRE (Urbanisme-Voirie-Environnement – Cadre de Vie) ..... le mercredi de 18h30 à 19h30

Emmanuelle ABILY (Sport-Loisirs-Culture) ..... le lundi de 17h45 à 18h30

En dehors de ces horaires, le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

Le bureau municipal se réunit tous les lundis à 18h

## Quoi de neuf ?



### Les dates à retenir

- 05/03 Raclette géante – JGF Foot – Salle polyvalente
- 19/03 Rassemblement débutant – JGF Foot – Salle de sports
- 20/03 Kig ha Farz – APE école G. Brassens
- 26/03 Collecte de journaux – APE école G. Brassens
- 27/03 Ouverture de la chasse aux œufs...
- 17/04 Vide grenier – La Forest à petites foulées – Salle de sports
- 23/04 Séance de contes à la bibliothèque – Asso « Le Vent Nous Dit »
- 24/04 Collecte de journaux – APE école G. Brassens
- 02/05 Soirée cabaret – Amicale Laïque – Salle polyvalente
- 22/05 Réception des nouveaux habitants et fête des bébés
- 05/06 Kermesse de l'école Sainte Anne



## Santé

### Horaires pharmacie de l'Elorn (N. RICHARD) :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30 et le samedi matin de 9h à 12h30.

1 Place du Château – Tél : 02.98.20.28.76

### Gardes pharmacies

Tableau de garde du samedi après-midi et dimanche de 9h30 à 20h. Après 20h composez le 3237

	Samedi	Dimanche
05 et 06/03	Lacoste Landerneau	Lacoste Landerneau
12 et 13/03	De la tour d'Auvergne Landivisiau	De la tour d'Auvergne Landivisiau
19 et 20/03	Moign Landerneau	Moign Landerneau
26 et 27/03	Premel- Cabic Landerneau Kergreis	Premel- Cabic Landerneau Kergreis
Lundi 28/03 (Pâques)	Premel- Cabic Landerneau Kergreis	Premel- Cabic Landerneau Kergreis

### INFIRMIERES:

#### - Béatrice FILY-SIDOINE

02.98.20.23.15 -17 Bis Place du Château – Soins à domicile 7 jours/7 – Soins au cabinet sur rendez-vous

#### - Cabinet infirmier Sandrine GORREC & Sandrine GUILLOTEAU

06.20.47.28.90 – 4 Place du Château  
Soins à domicile 7 jours /7 - Soins au cabinet sur RDV  
**Permanences sans RDV** le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12 h à 12h30.

**MEDECINS** : 17bis Place du Château. 02.98.20.26.20  
Sur RDV du lundi au vendredi de 9 H à 19 H et le samedi de 9 h à 12 h. – **Dr GRAVRAND** : lundi-jeudi  
**Dr CORSON** : mardi-mercredi-vendredi-samedi

**GARDES DES MEDECINS** : Après 19 h et le week-end appeler le 15

**MASSEUR-KINESITHEREPEUTE** : **Hubert CASTREC**  
2 route de Kerhuon 02.98.20.21.82 sur rendez-vous

### Association ADMR de Landerneau et sa région

59 rue de Brest - 29800 Landerneau ☎ 02.98.85.64.22

#### HORAIRES D'OUVERTURE A LANDERNEAU

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

### Commission action sociale

**Permanence le mardi 8 mars de 14h à 15h au bureau polyvalent**, afin d'aider à effectuer les démarches administratives, à régler les différents problèmes et résoudre les difficultés que vous pouvez rencontrer dans votre vie quotidienne.

Possibilité de RDV : contacter la Mairie

## Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

## Collecte ordures ménagères et recyclables Pour le mois de mars 2016

**Collecte ordures ménagères** les jeudis 03, 17 et 31/03

**Collecte des recyclables** les jeudis 10 et 24/03

## Heures d'ouverture de la déchetterie

(ZI Saint Eloi) – ☎ : 02.98.85.19.50

### Horaires d'été du 1er mars au 31 octobre 2016

Ouvert du Lundi au Samedi :

9h -12h et 14h -19h

Fermé dimanche et jours fériés.



## Déchets de jardin

### Stationnement remorque

05 – 06/03	Lot de Rochebrune	02/03	Ker Arzel
12 – 13/03	Gare	09/03	Croix de La Lieue
18 – 19 /03	Route de Kerhuon	16/03	Rte de Kerhuon (n°42)
26 – 27/03	Rue de Guébriant	23/03	Keranna
		30/03	Gorré N'Aod

Nous vous rappelons que la remorque ne doit recevoir que les **coupes de tonte de pelouse et des végétaux dont le diamètre ne dépasse pas 20 cm**. Donc pas de plastique, de cailloux, de bois, ni d'ordures ménagères.

## Eco point

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer des ordures ménagères près des containers à verre. Merci de votre compréhension.

## Vie Paroissiale

### Messes du mois de Mars

Dimanches **6 et 20 mars à 10h30 à Saint Divy**

Marche de Carême à Rumengol, le 6 mars.

### Semaine Sainte :

- **Jeudi Saint** le 24 mars à 19h à Saint Houardon, Landerneau
- **Vendredi Saint** le 25 mars, Chemin de la Croix et célébration pénitentielle à 15h à Saint Divy  
Célébration de La Passion à 20h30 à Saint Houardon, Landerneau
- **Veillée Pascale** le samedi 26 mars à 20h30 à Saint Houardon, Landerneau
- **Messe de Pâques** : dimanche 27 mars à 10h30 à Saint Divy ; il y aura un Baptême de jeune durant la célébration

Le **11 mars à 18h**, à la salle des genêts à Saint Divy aura lieu l'**Assemblée générale** de notre **ensemble paroissial**, suivie de la **porte ouverte du presbytère** et du verre de l'amitié. Nous vous attendons, **venez nombreux**.

## Compte rendu Conseil Municipal du lundi 25 janvier 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 25 janvier 2016 à 20 heures à la mairie, sous la présidence d'Yvon BESCOND, Maire. Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Gisèle HALLEGOUËT (procuration à Yvon BESCOND) et Marie Renée PAGE (procuration à Ghislaine CADIOU).

### 1. Dossier réhabilitation de la salle de sports :

L'architecte Bertrand MORAGLIA présente le projet au Conseil Municipal.

L'opération est estimée à 570 000 euros HT, comprenant les travaux et les divers honoraires.

Pour le financement, des subventions seront demandées à différents organismes : l'Etat (subvention DETR), le Conseil Départemental (subvention « contrat de territoire »), la Communauté de Communes (fonds de concours), la Député de la circonscription (participation sur réserve parlementaire).

Plan de financement prévisionnel :

- Montant de la dépense : 570 000€ HT, 684 000€ TTC	
- Subvention DETR – 30% :	171 000€
- Subvention Contrat de Territoire – 10%	57 000€
- Subvention Com de Communes – 10%	57 000€
- Subvention Réserve parlementaire	10 000€
- TVA	114 000€
- Autofinancement communal ou emprunt	275 000€

L'appel d'offres pour les travaux sera lancé dans le courant de la semaine du 25 au 30 janvier, pour un démarrage des travaux au mois de mai et une mise en service en octobre.

Accord du conseil municipal.

### 2. Convention avec le SDEF (Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipe- ment du Finistère)

Projet de convention d'occupation du domaine public communal pour l'installation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE).

L'État a fait du développement des véhicules décarbonnés une priorité importante de sa politique de réduction des gaz à effet de serre, le véhicule électrique constituant un maillon incontournable de cette stratégie.

Le SDEF a pris le parti d'engager un programme de déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE), et ce à travers un maillage harmonieux et cohérent de son territoire.

L'étude réalisée par le SDEF a fait ressortir la commune de La Forest Landerneau comme un territoire propice à l'installation de ce type d'équipement.

L'installation, la maintenance et l'exploitation d'une IRVE seront pris en charge par le SDEF et la commune s'engage sur la gratuité du stationnement pour les véhicules électriques sur tout emplacement de stationnement, avec ou sans dispositif de recharge, pendant une durée minimale de 2 ans à compter de la pose de la borne.

L'installation de cette infrastructure constitue une occupation du domaine public communal nécessitant la conclusion d'une convention.

Accord du conseil municipal autorisant le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public.

### 3. Convention avec EPAL pour l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

La commune a confié la gestion de l'accueil de loisirs à l'association EPAL par une convention signée en 2012 et valable jusqu'au 31 décembre 2015.

Une nouvelle convention est proposée pour une durée de 3 ans (convention pluriannuelle d'objectifs), du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2018. La durée de la nouvelle convention EPAL fait en sorte de faire coïncider les dates de la convention EPAL avec les dates de CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) qui se termine également en 2018.

Accord du conseil municipal.

### 4. Lotissement Parc Bras : Dénomination des rues

Le lotissement de Parc Bras est composé de 24 lots avec 2 accès « voirie » sur la route de Penquer. Après avis favorable des responsables de la poste, il est proposé de décomposer le lotissement en deux, au niveau des adresses postales.

Entrée Nord : Rue des Ormes (1-3-5-7-9-11-13-15-17-19 et 2-4-6-8-10-12)

Entrée Sud : Rue des Charmes (1-3 et 2-4-6-8-10-12)

Accord du conseil municipal.

### 5. Informations diverses

Désignation d'un représentant de la commune au comité de territoire/animations touristiques de la Communauté de Communes : proposition est faite de désigner Marie-Renée PAGE qui occupait déjà cette fonction en 2015.

Accord du conseil municipal.

### 6. Dates à retenir

- ✚ Samedi 27 février : Pour les élus et leur famille, visite de la station de pompage, de la station d'épuration, de l'atelier communal, du club house et de la salle de sports.

- ✚ Dimanche 27 mars (dimanche de Pâques) : chasse aux œufs.
- ✚ Samedi 23 avril : Séance de contes au bureau polyvalent.
- ✚ Dimanche 22 mai : Réception des nouveaux habitants et fête des bébés.

**L'intégralité du compte rendu du conseil municipal est consultable en Mairie.**

## Informations municipales

### Chasse aux œufs

Cette année, la chasse aux œufs est organisée le **dimanche de Pâques (27 mars) de 10h à 12h.**

Permis de chasse délivré aux grands et petits !!  
**RDV au bois de Coat-Mez (près du blockhaus)**  
*Prévoir une boîte à œufs !!*



### Urbanisme

#### Déclarations préalables de travaux

##### Demandes :

- MENET Martial – 3 rue Hervé de Guébriant – Remplacement des fenêtres
- COULOIGNIER Germaine – Coz Liorzou – Isolation extérieure
- FORGE Serge – 1 allée de Kervalan – Division de terrain
- OULHEN Ludovic et JOUAN Hélène – 3 rue de Kéramanac'h – Pose d'un portail
- SAS DANISCO – 2 la Grande Palud – Réfection de la toiture
- MARQUER Michel – 8 Dour Yan – Ravalement

##### Accords :

- RABOT David – 5 rue Hervé de Guébriant – Création d'une extension
- COULOIGNIER Germaine – Coz Liorzou – Isolation extérieure
- MARQUER Michel – 8 Dour Yan – Ravalement

## Permis de construire

##### Demandes :

- LE BRAS Yannick – Lotissement Parc Bras/Lot 5 – Construction d'une maison individuelle
- BLEUSE Yohann et CLERGE Aurélie – Clos de la Garenne/Lot18 – Construction d'une maison individuelle

##### Accords :

- LE BRAS Yannick – Lotissement Parc Bras/Lot 5 – Construction d'une maison individuelle
- M. LUNVEN et Mme MEVEL – Lotissement Parc Bras/Lot 11 – Modification des gerbières
- ALLET Kenny et QUÉRÉ Maëla – Lotissement Parc Bras/Lot 12 – Construction d'une maison individuelle
- GRALL Sylvain – Lotissement Parc Bras/Lot 6 – Construction d'une maison individuelle
- LE GALL David – 14 lotisst de la Maison Blanche – Construction d'une extension route de Kerhuon
- THEVENET Damien et Jennifer – Lotissement Parc Bras/Lot 18 – Construction d'une maison individuelle

### Etat Civil

##### Naissance :

- AIMÉ Nathaël, Patrice, Michel, domicilié 17 hameau de Rulan, né le 23 janvier 2016 à Landerneau

##### Décès :

- QUÉDEC Simon, François, âgé de 84 ans, domicilié au lieu-dit Kernevez, décédé le 24 février 2016
- COROLLEUR Thérèse, âgée de 89 ans, domiciliée à Kerlaouena au Relecq-Kerhuon, décédée le 5 février 2016
- DREO Stéphanie, âgée de 95 ans, domiciliée résidence Jacques Brel à Guipavas, décédée le 13 février 2016

### Recensement des jeunes (Parcours citoyen (filles et garçons))

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés en **Mars 2000**. En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir **du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans**. L'inscription ne peut pas être prise avant. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille. Une attestation leur sera délivrée. Elle est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

### Foyer des Jeunes

Cécile accueille les enfants au foyer le mercredi et durant les vacances scolaires de 13h30 à 18h00.

Les inscriptions sont obligatoires :

**Tél :** 06.10.70.72.48 (n'hésitez pas à laisser un message, si pas de réponse, merci)

**Mail:** [foyerlaforest@gmail.fr](mailto:foyerlaforest@gmail.fr)

Pour toute inscription, il y a une fiche à remplir et à déposer dans la boîte aux lettres du foyer.

#### Programme des mercredis pour Mars 2016 :

- Mercredi 2 : Tableau magnétique
- Mercredi 9 : Windows color – apporter des pochettes plastiques transparentes

- Mercredi 16 : Jeux d'adresse
- Mercredi 23 : Fabrication de masques
- Mercredi 30 : Loup garou



## Informations générales

### Régulation de la population de ragondins

Le Syndicat de Bassin de l'Elorn souhaite renforcer ses actions de régulation des populations de ragondins et de rats musqués, espèces nuisibles. La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) accompagnera la démarche.

Nous cherchons à recruter de nouveaux piégeurs sur l'ensemble du territoire (bassins versant de l'Elorn, du Camfroust et de la Mignonne). Ces piégeages commenceront vers la mi-mars et se termineront fin juin. Une prime de 3€ sera versée à chaque ragondin ou rat musqué piégé.

Une réunion d'information et de remise des cages aura lieu au mois de mars.

Si vous êtes intéressés, contactez le Syndicat de bassin de l'Elorn.

Contact : Annaïg Postec au 02 98 25 93 51 ou [natura2000.syndicatelorn@wanadoo.fr](mailto:natura2000.syndicatelorn@wanadoo.fr)

### Désherbage : les bons gestes pour préserver la qualité de l'eau

Avec l'arrivée du printemps, la végétation reprend vie dans les jardins, ce qui amène les uns et les autres à vouloir lutter contre le développement des herbes folles.

Le désherbage chimique sera, dans quelques années, interdit pour les particuliers. Alors, pourquoi ne pas passer, d'ores et déjà, aux techniques alternatives de désherbage ?

Exemples de techniques alternatives, plus respectueuses de l'environnement, qui peuvent être utilisées pour désherber :

- eau bouillante sur les allées,
- désherbeur thermique à flamme sur les joints et bordures,
- couteau à désherber, binette, sarcloir,
- paillage des parterres : écorces, paille, feuilles mortes, broyats de végétaux,
- plantes couvre sol sur les parterres ou au pied des massifs,
- cendre contre la mousse sur les pelouses



Paille de lin sur un parterre de rosiers

Si malgré tout, vous souhaitez utiliser des désherbants chimiques, sachez que leur utilisation doit se faire dans le respect des doses prescrites et de la réglementation, à savoir, notamment, qu'il est interdit de traiter à

proximité de l'eau : à moins de 5 mètres d'un cours d'eau ou plan d'eau, à moins de 1 mètre d'un fossé ainsi que sur les caniveaux, les avaloirs d'eau pluviales et les bouches d'égout.

Panneau conforme à l'annexe 1 de l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> février 2008 (impression couleur)

### Ne traitez pas à proximité de l'eau

AFIN DE PRÉSERVER LA QUALITÉ DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUS PESTICIDES (DÉSHERBANTS, FONGICIDES, INSECTICIDES)

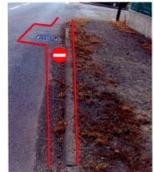
A MOINS DE 5 METRES MINIMUM DES COURS D'EAU, PLANS D'EAU figurant sur les cartes IGN 1/25 000<sup>e</sup>. Consultez l'étiquette car la distance peut être plus importante (20, 50 ou 100m).



DANS ET A MOINS DE 1 METRE DE LA BERGE DES FOSSES (MEME A SEC), COURS D'EAU, COLLECTEURS D'EAUX PLUVIALES, POINTS D'EAU, PUITES, FORAGES ne figurant pas sur les cartes IGN 1/25 000<sup>e</sup>.



SUR AVALOIRS, CANIVEAUX ET BOUCHES D'EGOUT.



TOUS LES UTILISATEURS DE PESTICIDES SONT CONCERNES : PARTICULIERS, AGRICULTEURS, COLLECTIVITES, ET ENTREPRENEURS. EN CAS D'INFRACTION, LES PEINES ENCOURUES PEUVENT ALLER JUSQU'A 75 000 € ET 2 ANS D'EMPRISONNEMENT.

### Communauté de Communes

La Communauté de Communes propose des **emplois saisonniers** à des étudiants pour **l'été 2016**, sur les métiers suivants : agent d'accueil touristique, ripeur, BNSSA...

Les candidats intéressés sont invités à adresser leur candidature au service ressources humaines de la Communauté **pour le vendredi 18/03/2016**, dernier délai.

Direction des Moyens Généraux – Service ressources humaines – Centre Théo Le Borgne – 1 rue du Docteur Pouliquen – CS 20729 – 29207 LANDERNEAU Cedex  
Tél : 02 98 85 43 16

### Message de prévention de la Gendarmerie

#### Pour un achat sécurisé sur Internet

- Je connais le site **web**, je lui fais confiance
- Ma connexion se fait via un serveur sécurisé (**HTTPS**)
- Dans mon navigateur, une icône de verrouillage apparaît (**cadenas**)
- Je ne communique en aucun cas mon **code secret** de carte bancaire
- En cas de **doute**, je m'abstiens d'effectuer la transaction



#Cybersécurité

#Prudence

### Recrutement saisonnier EPAL

Dans le cadre des séjours adaptés organisés l'été, à l'intention d'enfants et d'adultes en situation de handicap mental, l'Association EPAL, association de loi 1901 à but non lucratif dont le siège est à Brest, doit recruter un nombre important d'animateurs avec ou sans BAFA.

Soucieux de proposer des projets et un encadrement de qualité, l'association privilégie un recrutement sur la Bretagne et plus particulièrement sur le Finistère.

Contact : Laurent CANNIC – Responsable Vacances et Tourisme Adaptés

Adresse : 10 rue Nicéphore Niepce – BP 40002 – 29801 BREST

Tél : 02 98 41 84 09 ou 02 98 41 36 32 (ligne directe)

Mail : [laurentcannic@epal.asso.fr](mailto:laurentcannic@epal.asso.fr)

### Don du sang



Pour répondre aux besoins croissants des malades, 30 000 dons sont nécessaires chaque année en Bretagne.

Des collectes de sang auront lieu à **l'EPHAD AN ELORN** (maison de retraite), rue du Docteur Pouliquen à Landerneau, dont voici les dates :

- **Lundi 7 mars de 15h à 19h**
- **Mardi 8 mars de 14h à 18h**
- **Mercredi 9 mars et jeudi 10 mars de 8h à 12h**

### FNACA



Le Dimanche 20 mars à 11h aura lieu au Monument aux Morts la commémoration du 19 mars célébrant la fin de la guerre d'Algérie. Tous les anciens combattants sont invités.

### Secours Catholique



Comme chaque année, le Secours Catholique organise des séjours pour les enfants de familles en difficulté.

Sur le Finistère nous accueillons une trentaine d'enfants des départements du Finistère, d'Ille et Vilaine et du Nord.

L'accueil des enfants, dans le cadre fixé par la Direction Générale de la Cohésion Sociale, se fait dans des familles de vacances suivies par une équipe en mesure de les conseiller tout au long du séjour.

Le Secours Catholique recherche des familles pour partager ces temps de vacances.

Cette année les séjours auront lieu du 8 au 22 juillet 2016.

Les familles intéressées peuvent nous contacter au 02 98 55 60 80

[finistere@secours-catholique.org](mailto:finistere@secours-catholique.org)

### Ecole Sainte Anne



Depuis le mois de novembre, chaque mardi, Valérie Watel, dumiste de la communauté de communes de Landerneau-Daoulas, est intervenue dans nos classes, 45 minutes.

Grâce à elle, les élèves ont appris à améliorer leur technique de chant et à chanter ensemble en rythme, accompagnés de percussions (tambourins et maracas). Les PS/MS ont utilisé des objets détournés pour imiter le bruit de la forêt (sacs, bouteilles vides...). Chaque classe a eu également l'occasion de faire une danse : les CE et CM se sont adonnés à la valse.

En parallèle, les CE2, CM1 et CM2 ont enregistré le texte Hansel et Gretel que les spectateurs ont entendu durant le spectacle et créé un décor (arbres, lunes, canard, mannequin costumé en sorcière).

Le résultat était à la hauteur des attentes, toutes les enseignantes et les parents sont fiers des enfants. Bravo à tous !

### Rentrée 2016-2017

Aux parents d'enfants nés en 2013 et en 2014, et aux futurs parents souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) à l'école Sainte Anne ; vous pouvez dès à présent prendre contact avec la directrice.

Anne-Elodie Eliès, directrice de l'école, peut vous recevoir, sur rendez-vous, le jeudi toute la journée ou le lundi et mardi à partir de 17h.

Vous pouvez joindre l'école par téléphone au 02 98 20 22 06 ou par mail à l'adresse suivante : [steanne.laforestlanderneau@gmail.com](mailto:steanne.laforestlanderneau@gmail.com)

### APEL école Sainte Anne

Une fois de plus, l'APEL de l'Ecole Ste Anne a organisé son opération « Crêpes Viennoiseries baguettes » pour fêter la chandeleur. Les élèves de CM1 et CM2, après être passés prendre les commandes, les ont livrées à domicile dimanche matin.



Les parents d'élèves ont répondu présents pour fabriquer le samedi les crêpes dans une ambiance dynamique et conviviale dans l'enceinte de l'école.

Effort récompensé, puisque plus de 300 douzaines de crêpes ont été distribuées, accompagnées de baguettes et/ou viennoiseries de la boulangerie LE DARZ à Landerneau.

Un petit déjeuner bien apprécié par les Forestois !

LA FOREST-LANDERNEAU  
OPERATION RECUP' DE JOURNAUX !



**PROCHAINE COLLECTE**  
ECOLE GEORGES BRASSENS  
**SAMEDI 26 MARS – 11h00 / 12h00**

Rendez-vous à la salle omnisports.  
Publicités, magazines et autres papiers glacés  
sont exclus de la collecte.

A.P.E. Ecole Georges BRASSENS

**Kig ha Farz**

Le dimanche 20 mars à partir de 11h45



**Menu adulte**

Soupe  
Kig ha Farz  
Dessert / café

12 €

**Menu enfant\***

(\* de 12 ans et sur  
place uniquement)  
Jambon, légumes,  
pommes de terre  
Glace

5 €

\*gratuit moins de 4 ans

**Part de Kig ha Farz à emporter : 10 €**

(à partir de 11h45 - Pensez à apporter des récipients !)

Réservations : par téléphone au 06.84.28.17.18, par mail  
ape.laforest@gmail.com ou en déposant le coupon ci-dessous  
à l'école Georges Brassens avant le 12 mars.

Coupon de réservation KIG HA FARZ à retourner avant le 12 mars 2016

NOM Prénom : ..... Téléphone : .....

Sur place : Nombre de repas adultes : ... Nbre de r. enfants (-12 ans) : ... Nbre de r. enfants (-4 ans) : ...	A emporter : Nombre de parts de Kig ha Farz : ...
--	--

La Forest à Petites Foulées



La Forest à Petites Foulées  
et la FL Handball organisent  
la 16<sup>ème</sup> édition du vide  
grenier le dimanche 17 avril  
2016 de 9h à 17h30 à la  
salle de sports.

**Renseignements et inscriptions :**

Jo Gourmelon au 02 98 20 21 15

ou courriel : [vide.greniers.forestois@gmail.com](mailto:vide.greniers.forestois@gmail.com)

Les bulletins d'inscriptions sont disponibles sur le site :

<http://ifapf.wordpress.com>



**Randonnées pédestres ouvertes  
à tous**

Pour les sorties, RDV « parking  
église » à 13h30 pour un départ  
groupé en voitures particulières.

Chaussures adaptées et bâtons recommandés.

Renseignements auprès de :

Daniel Larvor : 02.98.20.31.51

Gisèle Hallégouët : 02.98.20.25.95

**Randonnées programmées :**

Dates	Lieu
07 mars	Paluden et Aber Wrach
14 mars	Saint-Urbain
21 mars	Saint Derrien
04 avril	Keraudy

Une marche plus courte est proposée les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup>  
lundis du mois.

**Inter-club :** jeudi 24 mars à Saint-Thonan

**Travaux manuels :** 15 mars (toujours le 3<sup>ème</sup> mardi du  
mois).

**Travaux d'aiguilles :** 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis du mois.

Repas de printemps : 22 mars à la salle polyvalente,  
inscriptions le jeudi 10 et le mardi 15 mars au Foyer  
Kerjean ou auprès des responsables (16€)

**Vos annonces**

**Demande de Services**

- ✚ Claire, 18 ans, classée 30/3, recherche une ou un  
partenaire pour jouer au tennis à la Forest.  
Si vous êtes intéressé(e), merci de me contacter à  
l'adresse suivante :  
[clairejulia26@yahoo.fr](mailto:clairejulia26@yahoo.fr) ou au 06 95 48 21 00

**Locations**

- ✚ A louer à la Forest Landerneau, maison T5 avec  
cave et jardin – Location libre à partir du 1<sup>er</sup> août  
2016 – 700€ de loyer mensuel  
Téléphone : 06 15 99 73 81

Ouverture



Atelier Verrier  
Verre au chalumeau  
Perles contemporaines

Ouverture de  
**L'ATELIER-BOUTIQUE**  
à partir du jeudi 3 mars 2016

**Sandrine Lorich** vous accueille dans son  
tout nouvel espace de travail,  
désormais ouvert au public

Démonstration - Echanges  
Expo éphémère de créateurs



Atelier-Boutique  
2 rue Croix de Mission  
à La Forest Landerneau

**Horaires**  
jeudi et vendredi : 14h à 18h  
samedi : 9h30-12h et 14h-17h

Pour tout renseignement  
tel. 06.61.11.51.85 ou mail : sandrine@soupondeverre.fr

Ouverture

Ouverture

## TAXI LA FOREST LANDERNEAU

**Nouvelle activité de taxi sur la  
commune**

**Depuis le 04 janvier 2016**

**Transports scolaires conventionné par le conseil  
départemental du Finistère**

A votre service 24H/24H et 7J/7J

Jusqu'à 6 passagers et leurs bagages

Toutes distances.



ADRESSE : 6 KERANNA - LA FOREST LANDERNEAU

## La Capsule

☎ 02.98.44.96.31 – lacapsule29@orange.fr

L'association **VALCT** (Véhicules Anciens du Léon, de Cornouaille et du Trégor) vous propose de venir admirer leurs véhicules anciens **le dimanche 27 mars 2016 à partir de 12 h 30** sur les parkings devant l'église. Vers 15 h 30 leur balade les mènera sur Plougastel-Daoulas pour la XIXème Plougastellen.



### DATES A RETENIR

Jeudi 10 mars : Kig Ha Farz

Jeudi 17 mars : Couscous

## Café De La Gare

### Café tricot

**Attention, changement de date, le rendez-vous tricot n'aura pas lieu le premier jeudi de ce mois mais le jeudi 11 juin à 17h.**

### Session traditionnelle Irlandaise

**Vendredi 8 mai à 21h à partir de 21h**

### Fête de la musique

**Samedi 20 juin à partir de 19h30**

**Scène ouverte** à pour tous les musiciens ou chanteurs amateurs. On peut apporter ses grillades (barbecue à disposition) ou son pique-nique.

**Dimanche 21 juin à partir de 17h**

C'est la date « officielle » de le Fête de la musique, alors, bien sûr, scène ouverte au café pour ceux qui auront encore de la voix !

#### ◆ Nouveau ◆

Un barnum est disponible à la location.  
Renseignements au café.

#### ◆ Oublié ◆

Un vélo blanc de marque CUEFF a été oublié au café depuis plusieurs mois. Il monopolise une place du parc à vélo